

POINT INFORMATION JEUNESSE DE BEAUMONT DE LOMAGNE

Guide pratique de prévention des conduites à risques et des conduites dopantes à l'usage des professionnels (salariés et bénévoles) de l'encadrement des jeunes.

A l'attention des animateurs socioculturels, éducateurs sportifs, informateurs jeunesse et dirigeants de structures, bénévoles ou salariés, de Tarn et Garonne

Un guide pratique de prévention des conduites à risques des jeunes est à votre disposition, gratuitement, dans les points information jeunesse (PIJ) du département ainsi qu'au Bureau information jeunesse (BIJ) à Montauban (05 63 66 32 12).

Ce guide est le fruit du travail partenarial réalisé par des acteurs départementaux, associatifs et institutionnels, issus du champ de la prévention, du sport, de l'animation, de l'information jeunesse et constitués en réseau, coordonné par la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS : 05 63 92 72 18).

Face aux sollicitations croissantes des personnes travaillant auprès des jeunes, notamment sur les difficultés qu'elles rencontrent avec les conduites dites « à risques » de ces derniers, les membres du réseau ont souhaité réfléchir ensemble à diverses situations rencontrées sur le terrain. Cette démarche a abouti à la réalisation du *Guide pratique de prévention des conduites à risques et des conduites dopantes auprès des jeunes à l'usage des professionnels (salariés et bénévoles) chargés de l'encadrement des jeunes.*

Ce guide contient 8 fiches pratiques présentant des situations concrètes et évoquant la conduite à viser en tant qu'encadrant, les éléments juridiques à prendre en compte et les partenaires locaux qu'il est possible de solliciter.

Ce guide ne se veut en aucun cas un mode d'emploi. Il a pour objectif d'initier et d'encourager une démarche de réflexion chez les personnes encadrant des jeunes en permettant notamment :

- ▶ de favoriser les prises de conscience des encadrants : aider les équipes, sur le terrain, à se sentir capables d'anticiper, lorsqu'il n'y a pas de difficultés, l'émergence de conduites à risques ;
- ▶ d'envisager des éléments de réponse aux préoccupations des encadrants : aider les équipes, sur le terrain, à se sentir en mesure d'agir face à des situations complexes ;
- ▶ de favoriser une démarche de prévention au sein des structures qui encadrent les jeunes : apporter un support de travail qui permette le questionnement.

Un courrier « affiche » présentant le guide a été diffusé à tous les clubs de sports et les associations agréées par la direction départementale de la jeunesse et des sports.

Ce guide est donc à disposition au P.I.J de Beaumont, Maison Fermat
☎ 05 63 65 61 07 pji.beaumont.de.lomagne@wanadoo.fr

Le P.I.J est ouvert le mardi et mercredi de 14h à 18h, le jeudi et vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Vous y trouverez :

Les offres d'emplois de l'ANPE consultables en ligne gratuitement, un service C.V, un Point Public Internet avec 3 ordinateurs (gratuit pour les moins de 30 ans et pour les recherches d'emplois), une documentation fournie sur les formations, l'enseignement, l'emploi, la vie quotidienne, les loisirs, l'Europe, une billetterie pour certaines places de spectacles et concert sur Toulouse et Montauban.